

## 2<sup>ème</sup> ATELIER SUR LA CULTURE DU RISQUE AU PAYS BASQUE – PROJET MAREA

PROJET PEDAGOGIQUE AVEC DES ÉTUDIANTS DE 3<sup>ème</sup> ANNÉE EN LICENCE DE GÉOGRAPHIE

RENCONTRE ET ÉCHANGES AUTOUR DES PROBLÉMATIQUES D'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES LITTORAUX SOUMIS AUX RISQUES CÔTIERS : LA CÔTE BASQUE, UN CAS D'ÉCOLE



Crédits photos CAPB

Mots clés : aménagement, géographie, Loi Littoral, Code de l'urbanisme, Code de l'environnement, Domaine Public Maritime, érosion, submersion, gestion, prise de décisions, culture du risque, Pays Basque.

## PROGRAMME DE L'ATELIER

---

- Présentation des outils de gestion des risques côtiers mis en œuvre sur la côte basque. Intervention en salle à la Technopole de la côte basque IZARBEL.
- Sortie terrain sur la plage du Centre à Bidart. Discussion autour des problématiques juridiques d'aménagement du territoire et de gestion des espaces littoraux. Un point spécifique sur la prise en compte de la « culture du risque » au sein des politiques publiques a été organisé.

## LISTE DES PARTICIPANTS

---

L'atelier s'est déroulé en présence :

- Des élèves de la Licence 3 Géographie et Aménagement de l'Université de la Sorbonne.
- De Frédéric BESSAT, Maître de conférences en géographie Université Paris Sorbonne, Laboratoire PRODIG.
- De Florence HUGUENIN-RICHARD, Maîtresse de conférences en géographie et aménagement Paris Sorbonne, Co-directrice du laboratoire ENEC - Espaces Nature Culture (Paris-Sorbonne, CNRS).
- De Caroline LUMMERT, coordonnatrice du GIS Littoral Basque – Agglo Pays Basque.
- Loïc PRIEUR, Directeur des études du master urbanisme et aménagement, laboratoire ENEC - Espaces Nature Culture (Paris-Sorbonne, CNRS). Avocat spécialisé en droit public et en droit de l'urbanisme.

## SYNTHÈSE DE L'ATELIER

---

La Communauté d'Agglomération Pays Basque a accueilli de jeunes géographes de l'Université de la Sorbonne sur son territoire dans le cadre d'un voyage d'étude. À cette occasion, un atelier sur la culture du risque a été organisé dans le cadre du projet MAREA pour présenter aux universitaires les actions mises en œuvre par les pouvoirs publics sur la côte basque permettant de gérer et prévenir les risques côtiers.

En effet, l'Agglo pilote en partenariat avec les 8 communes littorales du Pays Basque la « **Stratégie Locale de Gestion Des Risques Littoraux** », outil de planification couvrant un périmètre allant de l'estuaire de l'Adour jusqu'à la baie de la Bidassoa (frontière naturelle avec l'Espagne).

La « **Stratégie Locale de Gestion Des Risques Littoraux** » de l'Agglo Pays Basque est un outil d'aide à la décision projetant les effets de l'aléa érosion aux horizons 2020 et 2040 sur le territoire. Cette feuille de route est déclinée sur les 35 km de linéaire côtier de l'Agglomération : elle définit et formalise les choix de gestion retenus par les élus locaux pour lutter et/ou s'adapter au recul du trait de côte à court et moyen terme (2020 et 2040), en tenant compte de la remontée progressive du niveau marin.

C'est une démarche locale volontaire portée par les élus du territoire, qui ont travaillé pendant 5 années en étroite collaboration avec les 8 communes littorales de la CAPB et leurs partenaires institutionnels (Région Nouvelle-Aquitaine, GIP Littoral Aquitain, Conseil Départemental 64, services de l'Etat, Observatoire de la Côte Aquitaine...).

La feuille de route de l'Agglo se décline jusqu'en 2043 pour un budget évalué à 150 millions d'euros, en suivant 7 axes complémentaires :

- Améliorer la connaissance et la conscience du risque,
- Surveiller et prévoir les aléas,
- Alerter et améliorer la gestion de crise,
- Prendre en compte les risques naturels dans les documents d'urbanisme,
- Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens,
- Accompagner les processus naturels (lutte active « douce »),
- Conforter et entretenir les ouvrages de protection côtière (lutte active « dure »).

Il est important de mentionner que la stratégie locale de gestion des risques littoraux de la CAPB tient compte des recommandations formulées par la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte du Ministère de l'Environnement (2012), et par la stratégie régionale de gestion de la bande côtière du GIP Littoral Aquitain (2012).

---

**Une première phase introductive et théorique a eu lieu en salle à Bidart à la technopole IZARBEL.** Ce temps d'échange entre les élèves, les chercheurs et les techniciens a permis de présenter un panorama des différentes problématiques à appréhender au Pays Basque (et ailleurs) pour gérer de manière efficiente les risques côtiers : mécanismes financiers, études scientifiques pour prévoir les aléas, intérêt des projets de recherche pluridisciplinaire, problématiques d'aménagement du territoire, outils juridiques, responsabilités pénales en matière de prévention des risques naturels, évolutions législatives en cours, ingénierie côtière pour protéger les enjeux socio-économiques et les bâtis exposés, l'importance d'initier une « culture du risque » auprès des citoyens... Cette introduction théorique a permis de préparer un travail de terrain visant à mettre en pratique les connaissances acquises et étudiées en salle.

**Les étudiants de géographie sont ainsi allés à Bidart à la plage du Centre** pour analyser les différentes conséquences d'un mouvement de terrain survenu pendant les tempêtes hivernales du mois de janvier 2018. Les étudiants ont ainsi pu apprécier la complexité à laquelle doivent faire face les pouvoirs publics de la côte basque (commune, Agglo, CD64, services de l'État) pour concilier à la fois la préservation environnementale et la protection des enjeux. On parle ici des habitations, de la route, des parkings, mais aussi de l'accès public à la plage.

**Ainsi, que faut-il mettre en œuvre pour protéger de manière concomitante les citoyens et les espaces naturels tout en préservant l'accès à la plage..?** Quelles sont les responsabilités des acteurs en matière de prévention des risques naturels ? Qui doit agir, sous quelles échéances ? Ces problématiques relèvent d'une **responsabilité partagée** entre les services de l'État et les collectivités (communes, EPCI...), mais elles **réinterrogent aussi la place du citoyen en tant qu'acteur principal de sa propre sécurité.**

De fait, suite au mouvement de terrain survenu sur la plage du Centre, un projet de « renaturation et de sécurisation du site » est porté par Commune de Bidart en partenariat avec l'Agglo Pays Basque dans le but, d'une part, de réaliser des travaux de confortement et de protection, et d'autre part, de redonner un caractère naturel et paysager à ce site relativement préservé de l'urbanisation.

Néanmoins, pour ce faire, ce projet est soumis à plusieurs contraintes qu'il faut étudier en amont : leviers financiers envisageables, techniques de travaux protégeant efficacement les enjeux mais s'intégrant également dans le paysage (nouveaux matériaux), protection des espaces naturels au titre du Code de l'Environnement, possibilités d'aménagement soumises à la loi Littoral au titre du Code de l'urbanisme, localisation des travaux sur le Domaine Public Maritime (DPM) – propriété de l'État, surveillance scientifique de l'évolution du mouvement de terrain (prévisions et alertes), problématique de la fréquentation touristique et du balisage sécurisé, voire de la fermeture de certains accès à la plage...

À l'image des objectifs du GIS Littoral Basque, cet échange entre les universitaires les collectivités a permis de transmettre aux étudiants en géographie les bases des réflexions qui doivent être menées sur la côte basques et ailleurs en France pour que les territoires littoraux puissent s'adapter face à la remontée du niveau marin et au recul du trait de côte.

Il faut ainsi pouvoir coordonner dans le même temps différents cœurs de métiers qui auront des effets sur le court et le long terme pour aménager durablement les territoires côtiers : urbanistes, scientifiques, bureaux d'études, pouvoirs publics (élus et techniciens), juristes, mais également historiens, enseignants et « communicants » pour travailler sur la mémoire et la conscience du risque auprès des populations.

En effet, la **conclusion** de cet atelier a permis de mettre en avant qu'il était fondamental d'agir de manière intégrée pour mettre en œuvre de nouveaux modes de gestion des risques littoraux, mais aussi de participer activement à la sensibilisation des populations aux dangers provoqués par les risques d'érosion et de submersion. Par cette démarche globale, à l'image de la Stratégie locale de gestion des risques littoraux de l'Agglo Pays Basque et des évolutions législatives en cours, on cherche à changer de paradigme quant à la gestion des risques côtiers, notamment :

- en anticipant les effets des aléas,
- en évaluant les enjeux,
- en rationalisant les dépenses publiques et en priorisant les degrés d'intervention,
- en inventant de nouvelles technologies de protection plus respectueuses de l'environnement,
- et surtout, en sensibilisant les populations pour que les citoyens perçoivent et acceptent le risque (culture du risque), tout en leur donnant les moyens de s'en prémunir.

---

#### La documentation évoquée pendant cet atelier :

- La Stratégie Locale de Gestion des Risques Littoraux de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, feuille de route 2017-2020.
- Le projet de recherche MAREA piloté par le GIS Littoral Basque et financé par des fonds FEDER.
- La Stratégie Nationale de Gestion Intégrée du Trait de Côte (SNGITC, Ministère de l'Environnement, 2012)
- La Stratégie Régionale de Gestion de la Bande Côtière en Aquitaine (2012, GIP Littoral Aquitaine).
- Documents nationaux pour la gestion des risques côtiers :
  - o Dignes du littoral et paysage, guide méthodologique appliqué aux sites classés, 2016
  - o Guide méthodologique : Plan de prévention des risques littoraux, 2014



**L'Agglomération Pays Basque et le GIS Littoral Basque remercient tout particulièrement les enseignants chercheurs et les étudiants en géographie de leur venue au Pays Basque.**

